

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 03 octobre 2023

Délibération n° 133-2023

Point 10

Point 10. de l'ordre du jour

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences rectificatives pour l'année universitaire 2023/2024 - Faculté des sciences économiques et de gestion

EXPOSE DES MOTIFS

La Faculté des sciences économiques et de gestion souhaite modifier les MECC de certaines de ses formations pour l'année universitaire 2023/2024.

En effet pour les L1 et L2 Economie et gestion, les L1 et L2 LEA-économie et gestion, les L1 et L2 Mathématiques-économie et la L2 Economie et gestion, parcours Santé, la composante souhaite ajouter une règle additionnelle.

En évaluation continue : pendant le semestre, certaines matières (cf. liste ci-dessous) sont soumises à une évaluation continue des connaissances via deux questionnaires à choix multiples. Ces deux sessions sont identifiées dans les emplois du temps.

Seule la meilleure des deux notes est prise en compte dans le calcul de la moyenne de la matière avec un coefficient de 20%, **si et seulement si** elle permet d'améliorer la dite moyenne, composée à la base des deux examens écrits de milieu et fin de semestre.

SEMESTRE 1 :

- Principes de microéconomie
- Principes de gestion d'entreprises
- Probabilités et statistiques
- Mathématiques I

SEMESTRE 2 :

- Microéconomie I
- Macroéconomie I
- Comptabilité
- Mathématiques II
- Probabilités et statistiques II

SEMESTRE 3 :

- Macroéconomie II
- Comptabilité et analyse financière
- Mathématiques III
- Probabilités et statistiques III

SEMESTRE 4 :

- Microéconomie II
- Macroéconomie III
- Mathématiques IV
- Probabilités et statistique I

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte les **modalités d'évaluation des connaissances et des compétences rectificatives pour l'année universitaire 2023/2024 de la Faculté des sciences économiques et de gestion.**

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	24
Nombre de voix pour	22
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Faculté des sciences économiques et de gestion

Fait à Strasbourg, le 04 octobre 2023

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljou

Point 2 : Retouche apportée aux modalités de contrôle des connaissances de Licence 1^{ère} année, licence 2^{ème} année Economie-gestion/ LEA-EG/ Maths-Eco/ Santé (règle additionnelle) 2023-24

Il est proposé aux membres du conseil de Faculté de se prononcer sur une retouche apportée aux modalités de contrôle des connaissances de Licence 1^{ère} année, licence 2^{ème} année Economie-gestion, LEA-Economie/Gestion, Maths Eco et Santé pour l'année 2023-2024. Il s'agit d'une règle additionnelle.

Évaluation continue

Pendant le semestre, certaines matières (cf. liste ci-dessous) sont soumises à deux évaluations continues des connaissances en plus des évaluations terminales (écrit de milieu et de fin de semestre) indiquées dans le tableau des épreuves. La moyenne des évaluations terminales est établie, pour porter l'appréciation qui suit.

La meilleure des deux notes d'évaluation continue est prise en compte dans le calcul de la moyenne de la matière avec un coefficient de 20%, **si et seulement si** elle permet d'améliorer la dite moyenne à la matière, composée à la base de la moyenne des évaluations terminales.

SEMESTRE 1 :

- Principes de microéconomie (L1 EG / DL1 LEA-EG / DL1 ME / CACHAN)
- Principes de gestion d'entreprises (L1 EG / DL1 LEA-EG / DL1 ME)
- Probabilités et statistiques (L1 EG / DL1 LEA-EG / DL1 ME / CACHAN)
- Mathématiques I (L1 EG / DL1 LEA-EG / CACHAN).

SEMESTRE 2 :

- Microéconomie I (L1 EG / DL1 LEA-EG / DL1 ME / CACHAN)
- Macroéconomie I (L1 EG / DL1 LEA-EG / DL1 ME / CACHAN)
- Comptabilité (L1 EG / DL1 ME)
- Mathématiques II (L1 EG / DL1 LEA-EG / CACHAN)-
- Probabilités et statistiques II (L1 EG / DL1 LEA-EG / CACHAN).

Point 2 : Retouche apportée aux modalités de contrôle des connaissances de Licence 1^{ère} année, licence 2^{ème} année Economie-gestion/ LEA-EG/ Maths-Eco/ Santé (règle additionnelle) 2023-24

SEMESTRE 3 :

- Macroéconomie II (L2 EG / DL2 ME / DL2 LEA-EG / Santé)
- Comptabilité et analyse financière (L2 EG / DL2 ME / DL2 LEA-EG / Santé)
- Mathématiques III (L2 EG / DL2 LEA-EG / Santé / CACHAN).
- Probabilités et statistiques III (L2 EG / Santé / CACHAN).

SEMESTRE 4 :

- Microéconomie II (L2 EG / DL2 LEA-EG / DL2 ME / Santé / CACHAN)
- Macroéconomie III (L2 EG / DL2 LEA-EG / DL2 ME / Santé / CACHAN)
- Mathématiques IV (L2 EG / DL2 LEA-EG / Santé / CACHAN).
- Probabilités et statistique IV (L2 EG / Santé / CACHAN)